

Le vice-président

Affaire suivie par Lamia ROULEAU TIRAOU
Tél. +33240995222

Madame Nelly SORIN
Maire
Mairie de Vieillevigne
1 place de la mairie, BP 13
44 116 VIEILLEVIGNE

Nos réf. : 1907_Xa L048

Objet : PADD : Avis de Nantes Métropole

Nantes, le **15 JUL. 2019**

Madame le Maire,

Conformément à l'article L153-13 du code de l'urbanisme, vous avez transmis pour avis votre projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) incluant le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à Nantes Métropole en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité.

Pour rappel, ce projet a arrêté 5 grands axes :

- Inscrire le développement urbain sur un centre dynamique et agréable à vivre ;
- Prévoir les équipements et services nécessaires à une ville de plus de 5 000 habitants ;
- Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises ;
- Assurer un développement harmonieux et durable du territoire ;
- Faire des déplacements un enjeu stratégique.

Nantes Métropole adhère à ces orientations, car ces dernières confirment la volonté de rechercher une stratégie de développement équilibré notamment :

- en limitant les extensions urbaines et la consommation des espaces par un développement urbain maîtrisé et situé dans l'enveloppe urbaine défini par le SCOT ;
- en priorisant le développement urbain et en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle dans les secteurs les plus accessibles et les mieux desservis par les transports collectifs ;
- en hiérarchisant la trame tous modes de déplacements ;
- en améliorant le maillage modes doux de proximité et entre Vieillevigne et ses hameaux ;
- en préservant l'aire de covoiturage existante.

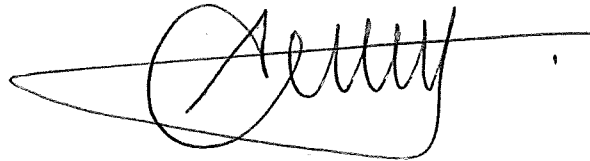
Nous saluons la qualité de ce projet, car il est conforme à nos orientations votées dans le cadre de l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU) 2018-2027 perspectives 2030 et du Plan local d'urbanisme Métropolitain (PLUm). L'amélioration des conditions d'accessibilité et de déplacement s'appuie sur une cohérence de l'action de tous et à toutes les échelles.

Aussi, la Métropole nantaise donne un avis favorable au projet de PLU de Vieille-
vigne, sans remarque et ni réserve.

Pour votre information, une étude conduite par les services de l'État (Direction Inter-
départementales des Routes Ouest -DIR Ouest) sur la réservation de voie à la circu-
lation des transports collectifs et/ou covoiturage sur l'A801 (la partie non concédée
de l'A83) en approche du périphérique nantais, est en cours.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distin-
guée.

Bertrand AFFILE
Vice Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Affile', with a large, stylized flourish extending to the left.

Copie pour information : Hélène GARNIER, Hélène MAURY